

Fleurance, le 3 juillet 2019

Chers Parents,

Votre enfant peut participer à l'Association Sportive du Collège Saint-Joseph le mercredi après-midi. La participation à ces animations sportives est facultative, et gratuite.

Tout au long de l'année, votre enfant pratiquera des activités physiques et sportives, sous différentes formes : entraînements, matchs amicaux (contre Saint-Joseph Lectoure, Condom ou Eauze par exemple), compétitions dans le cadre du District, du Département, de la Région et parfois même du Championnat de France !

L'année se structure de la manière suivante, en fonction du calendrier des compétitions : sports collectifs (volley, foot, futsal, basket, hand-ball, rugby), cross, tennis de table, badminton, 2 ou 3 sorties de ski, activités de pleine nature (VTT, kayak, course d'orientation, tir à l'arc, raid nature...).

Une participation régulière est souhaitée, mais votre enfant peut pratiquer même occasionnellement lorsque les activités le permettent. En fonction du calendrier, les inscriptions se font directement au collège. Une fois inscrit, il est indispensable tenir son engagement : 1 élève en moins, et c'est parfois une équipe entière qui ne peut pas être constituée, ou une catégorie de car différente ! Nous vous remercions de veiller au bon respect de cette règle essentielle au bon fonctionnement de l'AS.

La participation financière est incluse dans la cotisation EPS de 13€ qui sera portée dans les carnets de liaison à la rentrée.

Les licences UGSEL et UNSS, les déplacements fréquents en car sont pris en charge par le collège. Les élèves ont par ailleurs la possibilité de prendre le repas de midi au collège, avec un tarif spécial (5,80€ contre 8€ repas exceptionnel).

Le calendrier et les horaires sont mis à jour chaque début de semaine au collège, et le plus régulièrement possible sur le site Internet de l'établissement.

Par ailleurs, si votre enfant joue au football ou au rugby, et que vous avez des crampons trop petits mais encore en bon état, sachez que nous sommes intéressés pour les récupérer pour l'Association sportive si vous avez prévu de vous en défaire.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour plus de renseignements.

Guillaume COURNET
Chef d'établissement

Bernard SAINT-JEANNET
Professeur d'EPS